

## FILIÈRE OVINE : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Fortement concurrencée en raison de ses coûts de production nettement supérieurs à ceux de l'Australie et de la Nouvelle Zélande, la production ovine s'est considérablement rétractée en France depuis plus de 20 ans. Un phénomène qui s'est accentué depuis les réformes successives de la PAC. Les troupeaux ont été remplacés par des céréales et des bovins viande partout où il était possible de retourner les prairies.

Où en sommes-nous en termes de production ovine et quelles sont les perspectives pour les producteurs ? Quelques rappels et quelques chiffres.

### 1. Un cheptel particulièrement présent dans des zones à faible coût de production

L'Australie et la Nouvelle Zélande produisent plus que la seule Europe. Elles sont autosuffisantes en termes de consommation et exportent l'essentiel de leur production. A noter que l'Europe et la Chine (l'Asie d'une manière générale), même détenteurs de cheptels conséquents sont nettement déficitaires.

Les importations en Europe ont diminué de 30 % en 10 ans. En effet, la baisse de la production d'agneaux néo-zélandais au profit de la production de lait de vache a eu pour effet la hausse du prix des agneaux importés.

### 2. La production européenne et française

L'Angleterre avec 22 % des effectifs reste le premier producteur en Europe, juste devant l'Espagne. Les pays du nord de l'Europe, principaux producteurs d'ovins viande, ont vu leur production augmenter en 2013 de 7,5 % en t<sup>éc</sup>\* pour l'Irlande et 4,1 % pour le Royaume-Uni.

A l'inverse, la production ovine a reculé dans les pays du sud de l'Europe principalement tournés vers la production laitière (- 14 % en Espagne, - 15 % en Grèce, - 3 % en Italie). Ces pays souffrent du contexte économique difficile entraînant une chute de la consommation.

La production française à l'échelle de l'UE est de 9,1 % en termes d'effectifs ovins et 10 % en termes d'abattage. La France est déficitaire (production nationale couvrant 45 % des besoins - stabilité sur la période 1992-2011). Le recul net de la production est lié pour une part à l'accès au marché français des viandes anglaises et irlandaises après leurs entrées dans l'UE en 1973 et d'autre part, à un soutien plus accru de la production bovine depuis 1992 au détriment des moutons, et à la libéralisation des échanges dans le cadre du GATT puis de l'OMC.

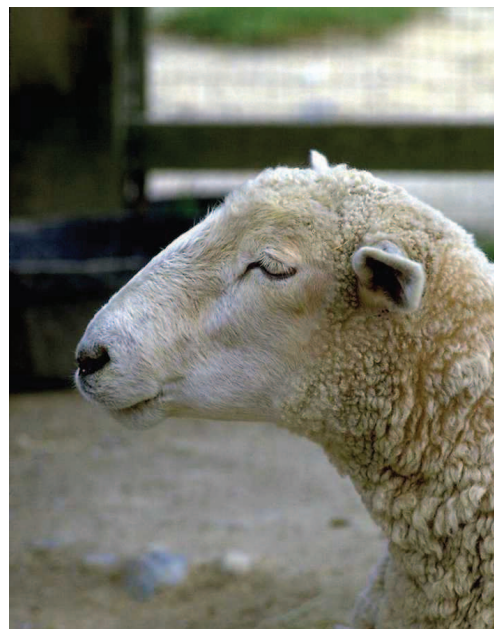
### 3. La production française essentiellement dans le sud

Depuis 1992, le cheptel français a diminué d'un tiers ses effectifs. En particulier pour le cheptel viande qui a été remplacé la plupart du temps par des céréales et par du cheptel bovin viande ; et ce malgré les aides spécifiques (Prime Compensatrice Ovine (PCO) puis Prime à la Brebis et à la Chèvre (PBC) puis Prime à la Brebis (PB)). En Pays de Loire, en 2010, le cheptel représentait seulement 2 % des effectifs nationaux (12<sup>ème</sup> rang français), il a reculé de 45 % en 20 ans contre 33 % à l'échelle française. 2 400 élevages sont répertoriés et représentent 108 000 brebis. Parmi ceux-ci, 11 % soit 273 élevages possèdent 100 brebis et plus mais représentent les 2/3 du cheptel régional. En 2010, 10 % des effectifs étaient conduits en mode de production biologique.

Nos voisins du Poitou-Charentes dont l'effectif ovin représentait 8 % du troupeau national ont perdu 50 % de leurs effectifs sur la période 1990-2009.

Parallèlement, la taille moyenne des troupeaux a augmenté de 177 à 198 brebis. Ce sont essentiellement les petits élevages qui ont disparu pour laisser place à de plus grandes structures.

\*t<sup>éc</sup> : tonne équivalent carcasse  
kg<sup>éc</sup> : kilo équivalent carcasse



### 4. La consommation des viandes en France : la part des ovins se réduit encore

La consommation par habitant baisse tous les ans depuis presque 20 ans, passant environ de 5,4 à 3 kg<sup>éc</sup>\*/habitant/an entre 1995 et 2013.

Seuls les achats à la période de Noël ont progressé de 1 % par rapport à l'année dernière.

### 5. Analyse de résultat

L'analyse des résultats AFoCG des 6 dernières années montre l'augmentation des coûts des concentrés en 2013 en lien avec l'augmentation des céréales.

L'échantillon est peu conséquent et donc peu significatif en l'état.

| Résultats AFoCG en €/brebis    | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| <b>Produit brut</b>            | 156  | 151  | 141  | 149  | 138  | 159  |
| <b>Charges opérationnelles</b> | 93   | 80   | 68   | 72   | 67   | 78   |
| dont concentrés                | 70   | 55   | 51   | 52   | 47   | 58   |
| <b>Marge brute</b>             | 68   | 71   | 74   | 78   | 72   | 80   |

Les travaux des Chambres d'agriculture de l'Ouest (cf. réseau d'élevage, systèmes ovins de l'Ouest conjoncture 2013), nous indiquent que les charges opérationnelles par brebis pour un système « spécialisé productif » sont de 67,60 €/brebis dont 49 € de coût de concentrés (contre 71,50 € et 53 € respectivement en 2012).

Pour un système extensif « tout herbe » elles sont de 54 €/brebis dont 32 € de concentrés.

Ces travaux montrent également que les conditions premières pour dégager un revenu demeurent la maîtrise de la productivité (kg de viande produite par UTH) mais aussi la maîtrise des coûts de production. Ces derniers étant très variables d'un système à l'autre et d'une exploitation à une autre.

- Tendance à la hausse pour les systèmes spécialisés*

Toujours selon les travaux du réseau, le revenu de la plupart des cas-types spécialisés est en augmentation, notamment du fait de la maîtrise de la consommation de concentrés. Le cas-type tout herbe (S6, Montmorillonnais) bénéficie de plus de la baisse du prix des céréales, avec une progression du revenu de 11 %. A l'opposé, le cas-type le plus orienté sur la contre-saison subit une baisse de 3 % du revenu (S1, Bretagne).

Pour ces systèmes spécialisés, avec 450 à 600 brebis par unité de main-d'œuvre, les revenus sont compris entre 23 000 et 30 000 euros par UMO.

- Evolutions contrastées pour les systèmes mixtes*

Les cas-types ovins-cultures sont fortement affectés par la baisse des prix des céréales et oléagineux (baisse de l'ordre de 40 %), mais conservent des revenus de l'ordre de 35 000 € par UMO (avec 400 brebis sur 120 hectares de SAU).

Les cas-types ovins-bovins viande se maintiennent à des revenus de l'ordre de 25 000 € par UMO (pour 500/600 brebis et 60 vaches en naisseur/naisseur-engraisseur pour 2 UMO).

Les cas-types ovins-bovins lait (300 brebis et 350 000 litres pour 2 UMO) obtiennent les meilleurs résultats, à 38 000 € de revenu par UMO.

En revanche, la conjoncture moins favorable en volailles se traduit par une baisse du revenu de 15 % (400 brebis et 2 600 m<sup>2</sup> de volailles pour 2 UMO, 25 000 € de revenu par UMO).

## 6. Des perspectives encourageantes ?

Une courbe des prix inversée, avec des cours de l'agneau lourd plus élevés au deuxième semestre qu'au premier : 2013 a été une année atypique !

Bien sûr, cela a été décourageant pour les producteurs en contre saison qui ont dû supporter des coûts d'aliment toujours très élevés et subir, comme tous, des conditions fourragères difficiles en 2012 et début 2013.

Tout cela a affecté les revenus des systèmes les plus intensifs, viandes et laitiers. Cela explique pour une bonne part les baisses de cheptels et de production de viande encore enregistrées l'an passé en France. Il semble bien que l'appel du large stimule désormais la production. Les exportations sur pays tiers ont explosé l'an passé, tout particuliè-

rement vers Hong-Kong, depuis le Royaume-Uni comme depuis l'Irlande. La demande chinoise à l'importation (Hong-Kong inclus) a en effet doublé en 2013, dépassant les 300 000 t. A tel point que c'est devenu le premier débouché pour les exportateurs océaniques et même uruguayens... Et s'il se passait pour la viande ovine ce qui se produit depuis des années pour tant d'autres produits agricoles ? Côté français, ce n'est pas le seul signe d'espoir : la PAC devrait aussi conforter la grande majorité des élevages ovins, même si les impacts seront très disparates selon les situations individuelles, statut juridique de l'exploitation, références historiques, mobilisation des aides du 2<sup>nd</sup> pilier de la PAC.

Enfin des perspectives encourageantes ? La technicité et la maîtrise des coûts resteront les principales contributions aux améliorations des revenus ovins.

### De l'agneau à l'assiette

